ITEM 8 : ETHIQUE ET DEONTOLOGIE MEDICALE

<table>
<tr><td rowspan="5">Code de déontologie médicale</td><td colspan="3">Déontologie médicale = ensemble des règles de pratique professionnelle qui incombent au médecin dans l'exercice de sa profession, vis-à-vis de ses patients, de ses confrères, de ses auxiliaires et de la société en général
- Exposée dans le Code de déontologie intégré au Code de la Santé publique, rédigé par l'Ordre des médecins, et publié sous forme de décret
- Imposée à tout médecin inscrit au tableau de l'Ordre</td></tr>
<tr><td rowspan="3">Principes</td><td>Devoirs généraux des médecins</td><td>- Respect de la vie humaine, de la personne et de sa dignité
- Principes de moralité, probité et dévouement
- Respect du secret professionnel
- Indépendance professionnelle
- Respect de la liberté du patient dans le choix de son médecin
- Non-discrimination dans la délivrance des soins
- Liberté de prescriptions (nécessaires à la qualité, à la sécurité et à l'efficacité des soins)
- Devoir d'assistance aux personnes en péril
- Devoir de participation à une formation continue et à l'évaluation des pratiques professionnelles
- Interdiction de publicité
- Respect des dispositions légales dans le cadre des soins et de la recherche</td></tr>
<tr><td>Devoirs envers les patients</td><td>- Information (loyale, claire, appropriée) du patient, recueil de son consentement (libre et éclairé)
- Soins conformes aux connaissances médicales avérées (données acquises de la science), interdiction du charlatanisme
- Soulagement de la souffrance
- Soins palliatifs : prodiguer des soins appropriés et éviter l'obstination déraisonnable, accompagner le patient et sa famille y compris moralement, préserver une qualité de vie et le respect de la dignité du patient
- Protection contre les sévices et privations
- Tenue du dossier médical
- Continuité des soins
- Honoraires déterminés avec tact et mesure</td></tr>
<tr><td colspan="2">- Devoir de confraternité (rapports avec les autres professions de santé)
- Règles d'exercice (activité salariée, médecine de contrôle, expertise, médecine du travail)</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Ethique</td><td>Principes éthiques</td><td colspan="2">= Démarche réflexive sur les comportements et décisions du médecin dans sa pratique professionnelle, dans le but de la préservation de la vie humaine, de la personne et de sa dignité
- Bienfaisance : faire ce qui est avantageux pour le patient
- Non-malfaisance : « Primum non nocere » (Hippocrate), avant tout ne pas nuire (au patient)
- Autonomie : codécision médicale, association du patient, de ses interrogations, désirs et valeurs dans la construction de la décision (contre le « paternalisme ») suite à une information loyale, claire et appropriée ; non absolue (cas des patients en perte de capacités cognitives, ou revendications non conciliables avec le système de santé ou la société)
- Justice (équité) : non-discrimination, universalité et accès aux soins pour tous ; à relativiser (limitation des indications pour certains soins onéreux, « universalisme proportionné »)</td></tr>
<tr><td>Instances de réflexion éthique</td><td>CCNE</td><td>= Comité Consultatif National d'Ethique pour les sciences de la vie et de la santé
- Créé en 1983, inscrit dans la loi de 1994 relative au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain, à l'assistance médicale à la procréation et au diagnostic prénatal
- Missions : donner un avis sur les problèmes éthiques soulevés par les progrès de la science dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé ; publier des recommandations éthiques
- Composé de 39 membres :
. Personnes appartenant aux familles spirituelles et philosophiques
. Personnes compétentes en problèmes d'éthique
. Chercheurs en science de la vie et de la santé
- Rôle uniquement consultatif
- Peut être saisi par l'Etat, par un établissement public ou par une fondation, ou se prononcer spontanément sur des questions</td></tr>
</table>

		- **Académie nationale de médecine** **- Espaces de réflexion éthique régionaux (ERER)** - **Comités d'éthique** mis en place dans la plupart des structures hospitalières
	Situations complexes sujets récurrents de démarches en réflexion éthique	- Refus de soins - Fin de vie - Soins sous contrainte - Médecine de la reproduction : interruption de grossesse (IVG, IMG), PMA, GPA - Tests génétiques : DPN, identification génétique, médecine prédictive